

# AS SWISS EQUITY FUND - AS Swiss Equity Cadmos Engagement

## Rapport annuel au 30 avril 2023

---

### Table des matières

Direction du fonds et organisation .....	2
Information aux investisseurs .....	3
Utilisation du revenu net .....	4
Chiffres comptables .....	5
Inventaire et transactions .....	9
Notes aux états financiers .....	13
Rapport de performance .....	15
Rapport abrégé de la société d'audit .....	16



Boulevard des Tranchées 6  
CH-1205 Genève

[www.as-im.com](http://www.as-im.com)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
CH-1002 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Direction du fonds et organisation

---

### Direction du fonds

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
1002 Lausanne

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président

Oren-Olivier PUDER  
Vice-président

Fabrice WELSCH  
Membre

Patrick BOTTERON  
Membre

Simona TERRANOVA  
Membre

### Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer  
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer  
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer  
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer  
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

### Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

### Société d'audit

KPMG SA  
Esplanade de Pont-Rouge 6  
1212 Grand-Lancy

### Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

### Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds  
à AS Investment Management SARL, Genève

### Conseiller ESG

De Pury Pictet Turrettini & Cie SA, Genève

## Information aux investisseurs

---

### 1) Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée de la manière suivante :

- avec effet au 20 mai 2022, départ de M. Christian Beyeler, membre, et nomination de Mme Simona Terranova et M. Fabrice Welsch, en tant que nouveaux membres ;
- avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2022, départ de M. Florian Magnollay, membre et Vice-président. M. Oren-Olivier Puder est désigné comme nouveau Vice-président.

Par ailleurs, la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, avec la nomination de Mme Sandra Berchier en son sein. Depuis cette date, M. Nicolas Biffiger n'est plus membre de l'organe de gestion.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

### 2) Modification du contrat de fonds

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la loi sur les établissements financiers (LEFin) et de la loi sur les services financiers (LSFin) a entraîné diverses modifications de la loi sur les placements collectifs (LPCC). Ce nouveau cadre réglementaire a exigé une revue complète du contrat de fonds, afin d'y implémenter dans le délai transitoire imparti les changements en résultant. A cette occasion, le contrat de fonds ainsi que le prospectus ont également été mis en phase avec les nouveaux modèles publiés par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Les modifications susmentionnées du contrat de fonds ne touchant pas aux droits des investisseurs ou étant de nature exclusivement formelle, il n'a été procédé à aucune publication en accord avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Par ailleurs, le contrat de fonds a également été modifié sur les points suivants :

- la nouvelle raison sociale du gestionnaire de fortune a été insérée (ancienne : Alexandre Stucki Investment Management Sàrl ; nouvelle : AS Investment Management SARL) ;
- la politique de placement du fonds a été complétée avec une clause prévoyant i) la part minimale de la fortune devant être investie dans des placements intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et ii) la part maximale de ladite fortune pouvant être investie dans des placements n'intégrant pas ces critères. Des informations concernant les investissements ESG ont en outre été insérées dans le prospectus (chiffre 1.10.3) ;
- un taux annuel maximal de 0.10% par classe de parts (au lieu d'un taux fixe de 0.10%) a été introduit pour la commission de banque dépositaire. Le taux effectivement appliqué pour chaque classe de parts sera publié dans les rapports annuels et semestriels.

Les porteurs de parts ont été informés des modifications qui précèdent par une publication du 27 juin 2022 sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 20 octobre 2022, avec entrée en vigueur au 25 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 26 octobre 2022 sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

## Utilisation du revenu net au 30 avril 2023

### Capitalisation des revenus

Capitalisation au : 17/08/2023

			<b>Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger</b>	
Classe	Affidavit	Monnaie	Rendement imposable	35% impôt anticipé récupérable
Classe A	Non	CHF	0.47678	0.16687
Classe I	Non	CHF	0.91523	0.32033
Classe IF	Non	CHF	1.15048	0.40267
Classe J	Non	CHF	1.26876	0.44407

## Chiffres comptables

Aperçu		Devise	01.05.22	01.05.21	(Lancement 30.06.20
			30.04.23	30.04.22	du fonds) 30.04.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	58'051'767.75	62'121'832.11	52'420'756.91
					(Lancement 15.10.20 de la classe) 30.04.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	1'248'372.56	3'226'745.77	307'607.75
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	122.23	127.37	123.04
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.63%	1.61%	1.64%
					(Lancement 15.10.20 de la classe) 30.04.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	25'606'399.56	25'232'986.38	25'320'384.44
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	123.84	128.43	123.44
Total Expense Ratio (TER)	classe I		1.02%	1.02%	0.94%
					(Lancement 30.06.20 du fonds) 30.04.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe IF	CHF	26'198'102.88	27'294'635.53	26'792'764.72
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe IF	CHF	124.38	128.84	123.59
Total Expense Ratio (TER)	classe IF		0.82%	0.81%	0.83%
					(Lancement 27.05.21 de la classe) 30.04.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe J	CHF	4'998'892.75	6'367'464.43	
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe J	CHF	124.67	128.98	
Total Expense Ratio (TER)	classe J		0.72%	0.72%	

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

<b>Compte de fortune (Valeurs vénales)</b>	<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Avoirs en banque		
à vue	2'413'608.07	8'089'717.65
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	55'491'101.00	53'878'021.00
Autres actifs	199'239.90	214'784.90
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>58'103'948.97</b>	<b>62'182'523.55</b>
Autres engagements	-52'181.22	-60'691.44
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>58'051'767.75</b>	<b>62'121'832.11</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe A</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.22</b>	<b>01.05.21</b>
		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Position au début de la période comptable		25'334	2'500
Parts émises		1'440	23'834
Parts rachetées		-16'561	-1'000
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>10'213</b>	<b>25'334</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe I</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.22</b>	<b>01.05.21</b>
		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Position au début de la période comptable		196'477	205'125
Parts émises		22'746	42'707
Parts rachetées		-12'450	-51'355
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>206'773</b>	<b>196'477</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe IF</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.22</b>	<b>01.05.21</b>
		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Position au début de la période comptable		211'855	216'794
Parts rachetées		-1'225	-4'939
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>210'630</b>	<b>211'855</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe J</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.22</b>	<b>01.05.21</b>
		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Position au début de la période comptable / Emission initiale		49'368	43'760
Parts émises		6'125	7'708
Parts rachetées		-15'397	-2'100
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>40'096</b>	<b>49'368</b>

<b>Variation de la fortune nette du fonds</b>		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	62'121'832.11	52'420'756.91
Thésaurisation : 35% impôt anticipé suisse	-97'526.66	-102'412.41
Solde des mouvements de parts	-1'616'406.80	8'283'831.26
Résultat total	-2'356'130.90	1'519'656.35
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>58'051'767.75</b>	<b>62'121'832.11</b>

Compte de résultat	Période comptable	01.05.22	01.05.21
		30.04.23	30.04.22
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque			
Intérêts négatifs		-12'046.21	-34'576.76
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		994'328.30	894'619.90
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		5'070.40	-31'312.34
<b>Total des revenus</b>		987'352.49	828'730.80
<b>Charges</b>			
Frais de révision		-11'631.60	-8'616.00
Bonifications réglementaires			
Commission de gestion		-430'683.13	-506'417.04
Banque dépositaire		-52'528.05	-62'178.55
Autres charges		-773.10	-1'265.40
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		2'626.98	2'810.34
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-7'053.04	7'479.35
<b>Total des charges</b>		-500'041.94	-568'187.30
<b>Résultat net</b>		487'310.55	260'543.50
Gains et pertes de capital réalisés		85'124.83	719'163.82
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		-2'626.98	-2'810.34
<b>Résultat réalisé</b>		569'808.40	976'896.98
Gains et pertes de capital non réalisés		-2'925'939.30	542'759.37
<b>Résultat total</b>		-2'356'130.90	1'519'656.35

\* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	Période comptable	01.05.22	01.05.21
<b>Utilisation du résultat de la classe A</b>		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Résultat net		4'869.34	-7'052.64
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		4'869.34	-7'052.64
Revenus thésaurisés (non distribués)		4'869.34	0.00
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		0.00	-7'052.64
<b>Total</b>		4'869.34	-7'052.64

	Période comptable	01.05.22	01.05.21
<b>Utilisation du résultat de la classe I</b>		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Résultat net		189'243.92	85'558.50
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		189'243.92	85'558.50
Revenus thésaurisés (non distribués)		189'243.92	85'558.50
<b>Total</b>		189'243.92	85'558.50

	Période comptable	01.05.22	01.05.21
<b>Utilisation du résultat de la classe IF</b>		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b>
Résultat net		242'324.90	150'998.20
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		242'324.90	150'998.20
Revenus thésaurisés (non distribués)		242'324.90	150'998.20
<b>Total</b>		242'324.90	150'998.20

	Période comptable	01.05.22	01.05.21
<b>Utilisation du résultat de la classe J</b>		<b>30.04.23</b>	<b>30.04.22</b> (Lancement de la classe) <b>27.05.21</b>
Résultat net		50'872.39	31'039.44
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		50'872.39	31'039.44
Revenus thésaurisés (non distribués)		50'872.39	31'039.64
<b>Total</b>		50'872.39	31'039.44



## Inventaire et transactions

### Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>					<b>55'491'101.00</b>	<b>95.51</b>
CH0010645932	Givaudan nom.	675	CHF	3'122.00	2'107'350.00	3.63
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.	1'050	CHF	731.50	768'075.00	1.32
CH0582581713	Dottikon Es Holding	3'100	CHF	232.00	719'200.00	1.24
<b>Matériaux de Base</b>					<b>3'594'625.00</b>	<b>6.19</b>
CH0006372897	Interroll Holding nom.	450	CHF	3'255.00	1'464'750.00	2.52
CH0011029946	Inficon Holding nom.	625	CHF	968.00	605'000.00	1.04
CH0022427626	Lem Holding nom.	500	CHF	1'972.00	986'000.00	1.70
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	5'500	CHF	263.90	1'451'450.00	2.50
CH0030170408	Geberit nom.	3'550	CHF	506.80	1'799'140.00	3.10
CH0030486770	Daetwyler Holding	6'400	CHF	225.50	1'443'200.00	2.48
CH0311864901	VAT Group nom.	3'000	CHF	313.30	939'900.00	1.62
CH0418792922	Sika	13'000	CHF	245.40	3'190'200.00	5.49
CH0435377954	SIG Group nom.	14'000	CHF	23.84	333'760.00	0.57
CH1101098163	Belimo Holding	3'500	CHF	429.80	1'504'300.00	2.59
CH1169151003	Georg Fischer	16'000	CHF	64.75	1'036'000.00	1.78
CH1256740924	SGS	12'500	CHF	80.56	1'007'000.00	1.73
<b>Industries</b>					<b>15'760'700.00</b>	<b>27.12</b>
CH0009002962	Barry Callebaut nom.	300	CHF	1'904.00	571'200.00	0.98
CH0012829898	Emmi nom.	900	CHF	929.00	836'100.00	1.44
CH0038863350	Nestle nom.	24'500	CHF	114.52	2'805'740.00	4.83
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	22'500	CHF	146.95	3'306'375.00	5.69
<b>Biens de Consommation</b>					<b>7'519'415.00</b>	<b>12.94</b>
CH0012005267	Novartis nom.	18'700	CHF	91.13	1'704'131.00	2.93
CH0012032048	Roche Holding bj	5'500	CHF	280.35	1'541'925.00	2.65
CH0012100191	Tecan Group nom.	1'800	CHF	387.80	698'040.00	1.20
CH0012549785	Sonova Holding nom.	6'500	CHF	281.80	1'831'700.00	3.15
CH0013841017	Lonza Group nom.	4'700	CHF	553.80	2'602'860.00	4.48
CH0014284498	Siegfried Holding nom.	950	CHF	686.50	652'175.00	1.12
CH0432492467	Alcon nom.	33'000	CHF	64.82	2'139'060.00	3.68
CH1175448666	Straumann Holding	20'000	CHF	133.65	2'673'000.00	4.62
CH1176493729	Bachem Holding nom.	10'000	CHF	97.10	971'000.00	1.67
<b>Santé</b>					<b>14'813'891.00</b>	<b>25.50</b>
CH0130293662	BKW nom.	8'500	CHF	153.00	1'300'500.00	2.24
<b>Services aux Collectivités</b>					<b>1'300'500.00</b>	<b>2.24</b>

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	3'500	CHF	431.80	1'511'300.00	2.60
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	4'550	CHF	586.80	2'669'940.00	4.60
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	2'650	CHF	863.20	2'287'480.00	3.94
CH0244767585	UBS Group nom.	180'000	CHF	18.065	3'251'700.00	5.59
CH0528751586	VZ Holding nom.	14'250	CHF	83.00	1'182'750.00	2.04
<b>Sociétés Financières</b>					<b>10'903'170.00</b>	<b>18.77</b>

CH0024590272	Also Holding nom.	3'700	CHF	190.80	705'960.00	1.21
CH0025751329	Logitech Intl nom.	17'000	CHF	52.52	892'840.00	1.54
<b>Technologie</b>					<b>1'598'800.00</b>	<b>2.75</b>

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	2'413'608.07	4.15
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	55'491'101.00	95.51
Autres actifs	199'239.90	0.34
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>58'103'948.97</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements	-52'181.22	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>58'051'767.75</b>	

## Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

<b>Engagement du fonds</b>	<b>% de la fortune nette</b>	<b>Montant</b>
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
<b>Informations supplémentaires et opérations hors-bilan</b>		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		487'310.55
<b>Type et montant des sûretés acceptées</b>		
Aucune sûreté acceptée		0
<b>Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)</b>		
Aucune		

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

### Positions ouvertes à la fin de la période comptable

#### Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0006372897	Interroll Holding nom.	100	0
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	700	0
CH0012032048	Roche Holding bj	500	0
CH0012100191	Tecan Group nom.	800	0
CH0012549785	Sonova Holding nom.	500	0
CH0013841017	Lonza Group nom.	500	0
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.	250	0
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	200	0
CH0025751329	Logitech Intl nom.	2'000	0
CH0030170408	Geberit nom.	300	0
CH0038863350	Nestle nom.	2'000	0
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	2'500	0
CH0244767585	UBS Group nom.	28'400	0
CH0432492467	Alcon nom.	10'000	0
CH0528751586	VZ Holding nom.	2'000	0
CH1101098163	Belimo Holding	800	0
CH1169151003	Georg Fischer	2'000	0
CH1176493729	Bachem Holding nom.	10'000	0
CH1256740924	SGS	12'500	0

### Positions fermées en cours de période comptable

#### Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0002497458	SGS nom.	0	500
CH0012530207	Bachem Holding -B- nom.	0	2'000

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

## Notes aux états financiers

### Commissions

AS SWISS EQUITY FUND – AS Swiss Equity Cadmos Engagement	Commissions à la charge de la fortune du fonds		Commissions à la charge de l'investisseur		
	Commission de gestion annuelle appliquée	Commission de banque dépositaire annuelle appliquée	Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
				A l'émission	Au rachat
Classe A	1.50%*	0.10%	Max. 5.00%	Max. 0.50%	
Classe I	0.90%*				
Classe IF	0.70%*				
Classe J	0.625%*	0.075%			

\* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

### Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

## Rapport de performance

		2020	2021	2022	2023 au 30 avril
Performance :					
- Classe A (lancée le 15.10.20)	%	5.96	31.86	-26.83	12.13
- Classe I (lancée le 15.10.20)	%	6.09	32.65	-26.38	12.35
- Classe IF (lancée le 30.06.20)	%	13.26	32.92	-26.24	12.42
- Classe J (lancée le 27.05.21)	%	-	17.41	-26.16	12.46

### Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

## Rapport abrégé de la société d'audit

---

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement AS SWISS EQUITY FUND avec les compartiments :

- AS Swiss Equity Cadmos Engagement
- AS Swiss Equity Long/Short

comprenant le compte de fortune au 30 avril 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



### **Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.

nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos  
*Expert-réviser agréé*  
*Réviser responsable*

Baptiste Reichen  
*Expert-réviser agréé*

Genève, le 11 août 2023

#### *Annexe:*

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC